

Examen – contrôle continu - CORRECTION

22 mai 2009

1 Cours (3 pts)

Citez des arguments avancés en LFG pour utiliser des fonctions grammaticales.

Vous pouvez simplement constater que les fonctions grammaticales permettent d'exprimer des **généralisations** au sein d'une langue (plusieurs réalisations possibles pour une même fonction grammaticale), et également entre différentes langues. En particulier, les FGs s'avèrent plus appropriées que les seules structures syntagmatiques

1) comme concept universel, dans la mesure où elles permettent la représentation syntaxique pour les langues configurationnelles et pour les langues non configurationnelles également.

2) et même au sein d'une seule langue, certaines catégories syntagmatiques peuvent avoir des propriétés très différentes, ce qui en LFG se traduit par des FGs différentes. Par exemple en français, on peut avoir un SN postverbal qui est un objet direct comme dans *Paul présente le chef séparatiste au journaliste*. ou bien un ajout comme dans *Le journaliste avait rencontré la veille le chef séparatiste*.

Inversement on peut avoir des syntagmes de différentes catégories qui remplissent la même fonction grammaticale. Par exemple l'objet traditionnel peut être rempli par un SN, un argument phrastique ou une infinitive. Ainsi les contraintes de sous-catégorisation sont-elles mieux capturées en termes fonctionnels que par des contraintes syntagmatiques.

On peut également citer les alternances syntaxiques comme argument en faveur des fonctions grammaticales : elles trouvent une représentation concise en termes de changements d'appariement des fonctions grammaticales, dans le lexique.

Pour aller plus loin (pas forcément attendu en ces termes) :

LFG constate la **variabilité des structures externes**, c'est-à-dire que les constructions syntaxiques / marques morphologiques visibles sont très variables, que ce soit au sein d'une langue, ou entre les langues.

LFG oppose cette variabilité au **caractère universel des fonctions grammaticales**, définies comme des classes d'équivalence de réalisations morpho-syntaxiques. Cela est particulièrement pertinent pour des langues très différentes de l'anglais, dites non configurationnelles, où la notion de constituant même est problématique.

C'est le cas pour le **Walpiri** (langue australienne), exemple typique en littérature LFG, où une riche morphologie permet un ordre très libre, et des «constituants discontinus» :

Exemple (simplifié): *Les deux petits enfants chassent ce chien*.

wita-jarra-rlu ka-pala wajili-pi-nyi yalumpu kurdu-jarra-rlu maliki
petit-DUAL-ERG AUX chasser-PAST ce-ABS enfant-DUAL-ERG chien-ABS

2 Extraction (6 pts)

(1) *A la fille de qui Paul voulait-il parler?*

(2) *La province, on dit que les parisiens en rêvent.*

Pour chacune des phrases précédentes :

2.1 Indiquez quel est l'élément extrait.

(1) : *à la fille de qui*

(2) : *la province*

2.2 Donnez le nom de la construction en jeu.

(1) : interrogative

(2) : dislocation (cf. l'élément extrait est co-occurent avec un pronom le reprenant : *en*)

2.3 Donnez la « fonction de discours » associée à l'élément extrait, et l'équation fonctionnelle liant cette fonction de discours à la fonction grammaticale portée par l'élément extrait.

(1) : élément interrogé = FOCUS

FOCUS = VCOMP A-OBJ

(2) : élément disloqué = le plus souvent il s'agit d'un TOPIC

On a coïncidence entre le TOPIC (*la province*) et le clitique *en* qui est DE-OBJ du verbe *rêver*, qui est le COMP de *dit*

TOPIC INDICE = COMP DE-OBJ INDICE

2.4 Comment généralise-t-on en LFG, avec une équation capturant les différentes possibilités de dépendance à distance ?

(TOPIC | FOCUS) = (COMP | VCOMP | DE-COMP)* FG

avec FG pouvant prendre comme valeur OBJ, A-OBJ, DE-OBJ ... AJOUT

Pour le sujet, l'extraction non bornée est bloquée, et on ne peut avoir que (TOPIC|FOCUS) = SUJ

2.5 Donnez la représentation complète en LFG de la phrase (1).

Pour la structure-c, on supposera utiliser les syntagmes complémentaires, mais pas les syntagmes flexionnels. On utilise Phr -> SN SV. Pour le clitique inversé *il*, on supposera qu'il s'agit d'un marqueur asémantique : il n'a pas de trait PRED, il ne porte pas de fonction grammaticale.

Correction :

NB : Sachez faire la distinction entre les règles de grammaire LFG (règles de réécriture + équations fonctionnelles) et les représentations associables à une phrase grâce à une grammaire LFG

La structure-f est assez complexe, Ce qui était important était le partage de valeur entre le A-OBJ de *parler* et le FOCUS., et également l'équation de contrôle entre le sujet de *vouloir* et le sujet de *parler* : comme *vouloir* est un verbe à contrôle, il y a partage d'INDICE des deux sujets....

Pour la **structure-c**, j'avais insisté en cours la représentation d'une interrogative comme un SC, même s'il n'y a pas de complément. Ici le syntagme interrogatif *à la fille de qui* joue le rôle de spécifieur du SC.

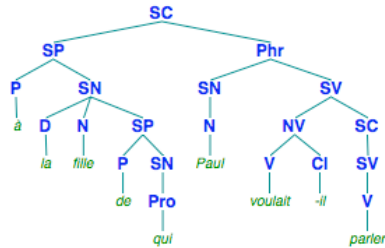
Pour la **structure-f**, on simplifie en n'indiquant pas les traits de genre et nombre, ni de temps et de mode.

Pour *la fille de qui*, on considère que *de qui* est un ajout, avec une préposition *de* signifiant la possession. On pourrait aussi envisager que *fille* sous-catégorise un DE-OBJ.

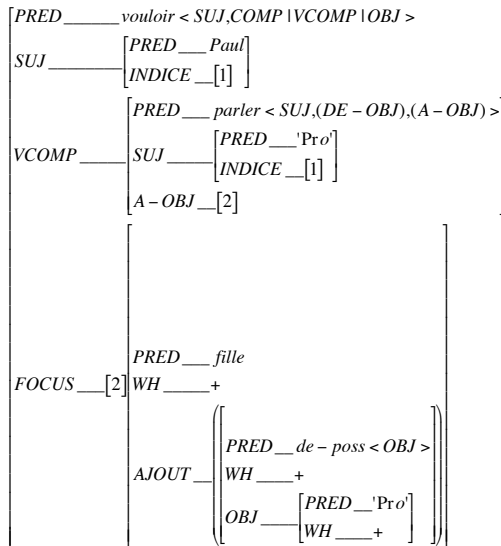
Un trait WH=+ se propage à partir du pronom interrogatif *qui* et remonte dans la structure de trait associée à tout le syntagme *à la fille de qui*.

(on omet les correspondances entre nœuds de la structure-c et structures de traits de la structure-f) :

Structure-c :



Structure-f :



3 Alternances syntaxiques (6 pts)

Pour chacune des phrases ci-dessous :

3.1 dites de quelle alternance syntaxique il s'agit

- (3) : passif
- (4) : moyen (à ne pas confondre avec le neutre, cf. ici l'interprétation de la phrase fait forcément appel à un agent non exprimé)
- (5) : passif impersonnel

3.2 donnez le trait PRED du verbe (souligné)

(3) : **PRED = 'transformer<PAR-OBJ, SUJ>'**

(4) : **PRED = 'casser<ø, OBJ>'**

(possibilité de considérer le SP en *avec* comme un complément sous-catégorisé (OBLinstr))

(5) : **PRED = 'admettre<PAR-OBJ, COMP> SUJ'**

Remarque : Par convention, on ordonne les fonctions dans la liste de sous-catégorisation selon l'ordre des arguments sémantiques, c'est à dire que si à l'actif on ordonne <SUJ, OBJ> on exprime implicitement un appariement :

(1, 2)

< SUJ, OBJ >

et donc pour le même verbe au passif, on conserve le même ordre des arguments sémantiques, ce qui donne l'appariement :

(1, 2)

<(PAR-OBJ), SUJ >

Remarque : l'énoncé demandait le **trait PRED** pas les entrées complètes, encore moins des règles de réécriture

3.3 donnez la ou les règles lexicales qui permettent en LFG de créer les entrées lexicales du verbe dans cet emploi

rem : dans cet exercice, on prend comme définition du passif, le passif personnel (démotion du sujet et promotion de l'objet vers le sujet).

Remarque : l'énoncé demandait les **règles lexicales**, c'est-à-dire des règles générales que l'on peut appliquer à une entrée de dictionnaire LFG pour créer une autre entrée. En l'occurrence par exemple la règle du passif peut s'appliquer pour créer / dériver l'entrée d'un verbe au passif à partir de l'entrée de ce verbe à l'actif.

(3) : **Règle du passif**

SUJ => (PAR-OBJ)

OBJ|COMP => SUJ

↑MODE=inf => ↑MODE=ppart (on omet la gestion des différentes formes du participe)

↑PASSIF=+

(4) : **Règle du moyen**

SUJ => ø

OBJ|COMP=> SUJ

REFL=c + (=> utilisé d'une manière générale pour le se)

(5) : Etant donnée la remarque fournie dans l'énoncé, le passif impersonnel est ici traité comme résultant de deux applications de règles : règle du passif puis règle de l'impersonnel (plus exactement, l'entrée lexicale pour *admis* est dérivée de l'entrée pour *admettre* à l'actif, en appliquant la règle du passif puis la règle de l'impersonnel)

La règle du passif a été donnée supra (pour la phrase (3)).

Reste à détailler la règle de l'impersonnel :

Règle de l'impersonnel :

SUJ => OBJ (ou COMP si le sujet est phrastique)

SUJ FORM =c il (ce qui a pour effet d'ajouter un SUJ, qui est en outre en dehors des <>)

- (3) Il a été transformé par son voyage au Kerala.
- (4) Les noix se cassent avec un casse-noix, pas avec les dents !
- (5) Il a été admis par tous que la directrice était au dessus de tout soupçon.

3.4 bonus : nous avons vu en cours une définition plus générale du passif, utilisable pour passif personnel et passif impersonnel. Expliquez cette solution et son avantage.

On peut en effet considérer comme caractéristique centrale du passif la « démotion » du sujet (le sujet devient PAR-OBJ) et la morphologie verbale passive.

Ensuite on aurait deux variantes pour « remplir » la fonction sujet : soit on a promotion de l'objet (l'objet devient sujet) : c'est le passif personnel, ou bien on n'a pas cette promotion, et alors c'est une règle générale qui pourrait s'appliquer pour le français : en cas de liste de sous-catégorisation sans sujet, un sujet impersonnel *il* remplit par défaut la fonction sujet. On a ainsi le passif impersonnel.

L'avantage de cette solution est d'utiliser une règle très générale (insertion du *il* impersonnel en cas de sous-catégorisation sans sujet), qui peut s'appliquer dans d'autres cas (comme l'impersonnel *il arrive trois hommes*, le moyen impersonnel *il se raconte des choses bizarres*).

Un autre avantage est de pouvoir expliquer les cas très rares de passifs impersonnels pour des verbes intransitifs, comme dans : *Il a été procédé à une enquête*.

4 Verbes à montée/contrôle (5 pts)

4.1 Dans les phrases ci-dessous, pour chaque verbe souligné, appliquez les tests adéquats pour déterminer s'il s'agit d'un verbe à montée ou d'un verbe à contrôle.

- (3) Paul promet de chanter moins faux.
- (4) La tâche continue de s'agrandir.

test1 : pour un couple de phrases l'une étant le passif de l'autre, la synonymie est-elle préservée lorsque l'on enchâsse le verbe principal sous un V à montée ou à contrôle ?

ici il fallait prendre une phrase au passif :

Paul attrape un poulet Un poulet est attrapé par Paul

si l'on enchâsse sous le verbe *promettre* :

Paul **promet** d'attraper un poulet

#Un poulet **promet** d'être attrapé par Paul (# noté pour sémantiquement impossible, ce qui est plus précis que * pour inacceptable)

=> **promettre = verbe à contrôle**

si l'on enchâsse sous *continuer de* :

Paul **continue** d'attraper un poulet (tous les jours)

Un poulet **continue** d'être attrapé par Paul

possible, et l'identité de sens est préservée => **verbe à montée**

test2 : pour tester si un V1 est à contrôle ou à montée, on teste si on peut enchâsser sous V1, un V qui a un sujet asémantique

typiquement : pleuvoir, qui a un sujet *il* purement formel : asémantique, ou bien une expression figée ou le sujet est figé : c'est-à-dire où le sujet est asémantique (dans la moutarde monte au nez de X, c'est l'expression dans son ensemble qui veut dire X s'énerve, mais la moutarde seule n'a aucun sens ici).

Il pleut => **il promet de pleuvoir* (avec *il* qui reste impersonnel et ne réfère pas à une entité)

=> promettre = V à contrôle

Il pleut => *il continue de pleuvoir*

=> continuer = V à montée

4.2 Expliquez la différence entre un verbe à montée et un verbe à contrôle, et expliquez en quoi ces tests sont pertinents pour mettre en évidence une telle différence.

Contrôleur : réalisation de ce qui serait le sujet du verbe infinitif s'il était conjugué

Verbe à contrôle : Le contrôleur de l'infinitive est un argument sémantique du verbe à contrôle. Cela implique que le contrôleur est sémantiquement plein, et que le V à contrôle impose des restrictions sur les sujets possibles.

Verbe à montée : Le contrôleur de l'infinitive n'est pas un argument sémantique du verbe à montée => le contrôleur peut être ou ne pas être sémantiquement plein.

Ici les deux verbes sont à contrôleur sujet, c'est-à-dire que dans

Paul promet de partir : ce qui joue le rôle de sujet de l'infinitif est le sujet du verbe enchâssant *promettre*.

Idem dans *La tâche continue de s'agrandir*, ce qui joue le rôle de sujet de l'infinitif est le sujet de *continuer*.

Les deux tests permettent de tester le fait que le verbe enchâssant (dont on veut savoir s'il est à contrôle ou à montée) impose ou pas des restrictions sémantiques sur son sujet, et donc si le sujet en est un argument sémantique ou pas.

Par ex. le test 2 permet de voir si un sujet asémantique est permis : cela ne peut être possible que pour un verbe à montée, cf. un verbe à contrôle a comme sujet un élément qui en est un argument sémantique, et qui donc ne peut pas être sémantiquement vide.

Pour le test 1 de passivation, si le sens est conservé lorsque l'infinitif est à l'actif ou au passif, alors c'est bien le signe que le verbe enchâssant n'impose pas de restrictions sémantiques sur ce qui joue le rôle de sujet de l'infinitif, puisque ce sujet varie entre la version passive et la version active.

4.3 Donnez les entrées correspondantes pour *promet* et *continue*.

V →	promet
	↑PRED='promettre<SUJ,OBJ VCOMP COMP,(A-OBJ)>'
	(↑VCOMP SUJ INDICE = ↑SUJ INDICE et ↑VCOMP COMPFORM =c de)
	ou ↑COMP MODE =ind) ¹
V →	continue
	↑PRED='continuer<VCOMP>'SUJ
	↑SUJ = ↑VCOMP SUJ et ↑VCOMP COMPFORM=c de

¹ Il s'agit ici d'une version simplifiée : Dalrymple 2001 gère la relation entre un pronom et un antécédent dans la structure sémantique, distincte de la structure fonctionnelle.